

COMMUNE DE MONTAGNAC – MONTPEZAT

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
DU 05 OCTOBRE 2016**

Conseillers présents : Mme Martine GRECO -

MM. Francis GRAÖ - François GRECO – Antoine PES – Serge VASELLI – Lionel VOGEL –

Conseiller absent : M. Bernard BATIFOULIER -

Absents représentés :

M. Henri COSENZA, donne pouvoir à M. François GRECO –

M. Denis MALOSSANE, donne pouvoir à Mme Martine GRECO –

M. Armel AÏTA, donne pouvoir à M. Serge VASELLI –

Secrétaire de séance : M. Serge VASELLI –

Début de séance : 17 h 30

Fin de séance : 17 h 50

DELIBERATIONS

2016/39 PROJET DE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE REVISE (SCOT)

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, émet un avis favorable au projet de Schéma de Cohérence Territoriale arrêté par la communauté d'agglomération « Durance Luberon Verdon Agglomération » ;

2016/40 BUDGET DE LA COMMUNE : DECISION MODIFICATIVE N° 02

Le conseil municipal, à la majorité des membres présents, décide de procéder au virement des crédits d'un montant de 35 518 € en section de fonctionnement et d'investissement ;

**2016/41 CONVENTION RELATIVE A L'INSTRUCTION DES DEMANDES
D'AUTORISATIONS EN MATIERE D'URBANISME : APPROBATION DE L'AVENANT
N°02**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, désapprouve l'avenant N°02 à la convention relative à l'instruction des demandes d'autorisation en matière d'urbanisme proposé par la communauté d'agglomération « Durance, Luberon, Verdon Agglomération » ;

**2016/42 MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA SALLE
POLYVALENTE « LA RABASSIERE »**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les modifications à apporter au règlement intérieur de la salle polyvalente « La Rabassière » telles que présentées par Monsieur le Maire ;

**2016/43 CONVENTION AVEC LE S.D.I.S. POUR L'ORGANISATION ET LA PRISE EN
CHARGE DES RENFORTS SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES SAISONNIERS**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve l'avenant N°01 à la convention relative aux modalités d'organisation et de prise en charge des renforts sapeurs-pompiers volontaires avec le S.D.I.S, au titre de l'année 2016, tel que présenté par Monsieur le Maire et l'autorise à le signer.

**2016/44 PROGRAMME D'AMENAGEMENT FORESTIER 2016-2035 ELABORE AVEC
L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS (ONF)**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le programme d'aménagement forestier 2016 – 2035 élaboré avec l'ONF et charge cet organisme de le mettre en application ;

**2016/45 RECRUTEMENT D'UN AGENT NON TITULAIRE POUR UN
ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE**

Le conseil municipal, à la majorité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à recruter un agent contractuel afin de faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité de deux mois ;

**2016/46 EPICERIE DE MONTAGNAC – MONTPEZAT : RESILIATION ANTICIPEE DE
LA CONVENTION SIMPLIFIEE DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC**

Le conseil municipal, à la majorité des membres présents, accepte la résiliation anticipée de la convention simplifiée de Délégation de Service Public pour l'exploitation du commerce multiservices de la Commune de MONTAGNAC – MONTPEZAT demandée par Monsieur Rémy GODEFROY et autorise Monsieur le Maire à engager une procédure de mise en concurrence et de dévolution d'une convention simplifiée de Délégation de Service Public ;

**2016/47 REVALORISATION DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE
PUBLIC PAR FRANCE TELECOM / ORANGE AU TITRE DE L'ANNEE 2016**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, fixe la redevance à encaisser à 1 601,30 € au titre de l'année 2016 ;

**2016/48 MODALITES D'ENCAISSEMENT DES RECETTES DU PHOTOCOPIEUR
AVEC MONNAYEUR A L'USAGE DU PUBLIC**

Le conseil municipal, à la majorité des membres présents, autorise temporairement au titre de l'année 2016, l'encaissement des recettes du photocopieur monnayeur, avec un relevé journalier et mensuel élaboré manuellement, en attendant que le prestataire de service résolve ce problème et procure un relevé informatisé de ces opérations ;

COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

N'ayant pas de communications ou d'informations diverses à transmettre, Monsieur le Maire ne donne pas la parole au public et clôture la séance à 17 h 50.

à MONTAGNAC – MONTPEZAT, le 06 octobre 2016

**La secrétaire de séance,
Monsieur Serge VASELLI**

Vu par Nous, Maire de la Commune de MONTAGNAC – MONTPEZAT pour être affiché le 12 octobre 2016 à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la voie publique, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

à MONTAGNAC – MONTPEZAT, le 06 octobre 2016

**Le Maire
François GRECO**

Signature des Conseillers Municipaux :